

Bulletin municipal

Roche Infos



Décembre 2021

Mot du Maire



Rochoises et Rochois bonjour,

C'est avec une très grande satisfaction que nous avons commencé les festivités de fin d'année avec le repas des Aînés.

Malgré un certain nombre de désistements de dernières minutes dû aux restrictions sanitaires toujours en vigueur, c'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que cette journée s'est déroulée.

Merci à l'équipe du CCAS et ses bénévoles pour l'organisation de ce repas, le premier de cette mandature.

La cérémonie du 11 novembre a connu une affluence importante, avec la participation des enfants des écoles et de leurs enseignants. Il est important de garder en mémoire cette cruelle période.

Accompagné de 2 adjointes, nous avons participé au 103e Congrès des Maires à Paris, occasion qui nous permet d'échanger avec nos homologues et de rencontrer nos élus nationaux.

Cette visite aux halls de la portes de Versailles nous a permis d'envisager quelques aménagements dans notre Commune pour les années à venir.

Dans l'attente de nous retrouver pour les voeux de la Municipalité prévu le 8 janvier 2022, je vous souhaite à toutes et à tous de très belle fêtes de fin d'année.

*Le Maire,
Jacques KRIEGER*

Dates à retenir

- Lundi 6 décembre : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30
- Jeudi 9 décembre : **Conseil Municipal**, à la mairie à 19h
- Vendredi 10 décembre : **Ludothèque**, salle Lumière de 9h à 12h00
- Vendredi 17 décembre : **Concert de Noël**, à l'église de Roche à 20h30
- Samedi 18 décembre : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes vous propose de participer, à l'occasion du Téléthon, à une marche et une course à pied le dimanche 05 décembre 2021 de 13h30 à 16h30.



Gâteaux - Animation

Circuit dans le bas de Roche-lez-Beaupré Départ et arrivée à la salle Jouffroy d'Abbans

Prix

- 5 euros minimum pour les adultes avec un goûter
- 2 euros minimum pour les enfants - 12 ans avec un goûter

A l'arrivée : Goûter – Vin chaud – Jus de fruit – Soupe –



Concert des chorales

Cette année, nous avons le plaisir d'inviter tous les Rochois au traditionnel concert de Noël animé par les trois chorales que vous connaissez :

Choeur de Pierre, Atout choeur, Chorale des 7 villages.

Le concert aura lieu à l'église St-Joseph de Roche-lez-Beaupré

vendredi 17 décembre 2021 à 20H30
entrée libre

Votre participation, que nous espérons généreuse, sera versée au profit de la Maison des Parents à l'Hôpital Minjoz de Besançon.

Nous vous en remercions par avance de tout coeur.



Expositions de Crèches de Noël

La fin de l'année 2021 sera couronnée par une visite possible des crèches installées dans chaque église de notre paroisse de BEAUPRE .

Des bénévoles vous accueilleront chaque fin d'après-midi de 17h à 18h d'après le calendrier suivant :

- à Chalèze le dimanche 26 décembre
- à Chalezeule le lundi 27 décembre
- à Novillars le mardi 28 décembre
- à Roche-lez-Beaupré le mercredi 29 décembre
- à Thise le jeudi 30 décembre
- à Vaire le vendredi 31 décembre.



Ainsi, nous arriverons la veille de la nouvelle année avec de beaux souvenirs et des souhaits nombreux émis devant ces crèches qui rappelleront pour certains des souvenirs d'enfance et pour d'autres les encourageront à des engagements personnels.

Qui que vous soyez, vous serez les bienvenus !

A la recherche d'un mode de garde pour votre enfant?

La Commune de Roche-lez-Beaupré dépend de la crèche "Les P'tits Loups" de Chalezeule.

Celle-ci prend en charge **les enfants âgés de 8 semaines à 5 ans, en accueil régulier ou occasionnel du lundi au vendredi, de 7h15 à 18h45.**

Informations et modalités d'inscription au 03.81.87.02.87 ou sur internet à l'adresse www.mutualité-39.fr.

Nous comptons également à Roche-lez-Beaupré **une trentaine d'assistantes maternelles** dont la liste est disponible en Mairie.



Affouage 2021



Les personnes qui souhaiteraient s'inscrire pour un lot d'affouage, en ayant la possibilité de l'exploiter elles-mêmes, sont invitées à se faire connaître **avant le 10 décembre 2021** en Mairie.

Covid-19 : vaccination



L'ARS Bourgogne-Franche Comté organise à Chalezeule une campagne de vaccination mobile COVID-19 le :

**Samedi 18 décembre 2021
à Carrefour Chalezeule
de 10h à 14h
gratuit - sans rendez-vous**

Commémoration du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre a été rythmée par les dépôts de gerbes, les différents discours et le chant des enfants.



Repas des Aînés 2021

Jeudi 25 novembre, nos aînés se sont retrouvés autour d'un bon repas, avec plaisir et convivialité !



Le Relais Petite Enfance du SEEB

1. Les missions du Relais

Le Relais Petite Enfance du SEEB est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. C'est un service entièrement gratuit pour le public, financé par le Conseil Départemental et la CAF du Doubs ainsi que par les 11 communes du secteur de l'Est Bisontin.

Les relais ont différentes missions :

- **Auprès des professionnels de la petite enfance** : pour une mise en relation avec les parents qui recherchent un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e), une information actualisée sur leurs droits et obligations : statut, agrément, formation, rémunération. Un **accompagnement** dans les relations avec leurs employeurs, liées à l'accueil de l'enfant : **écoute, orientation**. Des échanges avec d'autres assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et d'autres professionnels de la petite enfance. Des informations liées à l'agrément et à la profession d'assistantes maternelles.

- **Auprès des parents** : pour une information globale sur les **modes d'accueil** de la petite enfance de 0 à 6 ans, un accompagnement dans les relations avec leur salarié, liées à l'accueil de l'enfant : écoute, orientation, un accès à la liste des assistantes maternelles agréées, une information sur leurs **droits et obligations** d'employeur et sur les démarches administratives : contrat de travail, déclaration d'embauche, statut.

- **Auprès des enfants** : pour l'accès à un lieu d'**éveil** et de **socialisation**, accompagnés de leur assistant maternel et/ou de leur(s) parent(s).

2. Les coordonnées du relais

Relais Petite Enfance du SEEB

- 3 rue Vallières Sud 25220 CHALEZEULE

- 03.81.57.81.44

- relais.seeb@famillesrurales.org

- <https://www.famillesrurales.org/relais-petite-enfance-franche-comte/>



3. Les permanences de l'animatrice du Relais

- Le **mardi de 16h à 19h**, uniquement sur rdv.
- Le **mercredi de 9h à 12h**, sur visite et par téléphone.
- Le **jeudi de 14h à 17h**, uniquement par téléphone.
- Le **vendredi de 13h à 16h**, uniquement par téléphone.

Maison Ages&Vie

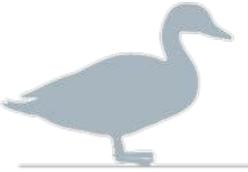
Beaucoup d'animations et d'activités sont organisées à la maison Ages&Vie dans le but de stimuler les personnes âgées et occuper leurs après-midi : faire des coloriages, des jeux de société ou encore, écouter de la musique avec la venue d'une chanteuse (Mme Vauthrin Evelyne), participer à la décoration des colocations (dernier thème : "halloween")...



Luttons contre l'Influenza Aviaire

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses-cours

Le nombre de foyers d'influenza aviaire hautement pathogène a augmenté ces dernières semaines en Europe.



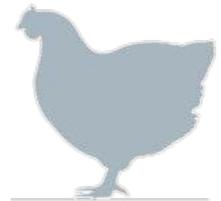
Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire.

L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- **protéger votre stock d'aliments** des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- **éviter tout contact direct** entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;
- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles **sans précaution particulière** ;
- **protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination** sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- **réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé** pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-gestion-dune-crise-sanitaire>

CCAS

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune ont mis en place depuis avril 2021 des permanences à la Mairie pour vous aider dans vos démarches, vous conseiller en cas de difficultés financières ou sociales, vous accompagner dans la constitution de vos dossiers de demandes d'aides auprès du Conseil Départemental, de la MDPH (Maison Départementale de Personnes Handicapées), vous orienter dans vos démarches administratives ou simplement vous aider à lutter contre la solitude.

Nos membres travaillent en toute discrétion et assurent la confidentialité des échanges.



Leurs compétences sont multiples et couvrent plusieurs pôles :

- **famille** : dossier CAF, RSA, couverture santé solidarité, déclaration impôts, petite enfance...
- **personnes âgées** : dossier APA, aides à domicile, maintien à domicile difficile, téléassistance, partenariat de la Commune avec Présence Verte...
- **handicap** : dossier mdph...

N'hésitez pas à nous contacter pour des secours d'urgence, d'aide alimentaire, si vous êtes en situation de grande précarité.

Le CCAS s'adresse à tous les Rochois, quels que soient leur âge, leur situation professionnelle et /ou personnelle.

Prochaines permanences, à la Mairie :

lundi 6 décembre de 9h30 à 11h30 et samedi 18 décembre de 9h30 à 11h30

Nouvelle activité

Le restaurant "Le Bistrot du Barrage" va désormais ouvrir ses portes pendant la période hivernale.

Il vous sera proposé de la vente à emporter avec à la carte : différents burgers, du couscous, des plats de cuisine traditionnelle française...

Ouverture : du jeudi au lundi, de 11h à 14h et de 18h à 21h (ouverture de la terrasse uniquement le midi, jusqu'à 15h30, les jours de beau temps uniquement).

Contact : Le Bistrot du Barrage - 11 chemin du Halage 25220 Rocheleuz-Beaupré - 06.28.37.07.20



Pensez au click and collect en flashant le QR code ci-contre



Adopter un animal de compagnie

L'Association NMC (Nala, Mystic et Compagnie) organise une journée d'information et d'adoption le :

**dimanche 19 décembre 2021
à la salle des fêtes de Thise**

Différents professionnels seront présents pour vous renseigner : transporteurs d'animaux domestiques, comportementalistes, ostéopathes animaliers, magasins de vente d'aliments et d'accessoires pour animaux...

Chaque année, de nombreux chiens et chats deviennent des cadeaux de Noël sous le sapin. Or, malheureusement, cette pratique d'offrir un animal de compagnie à Noël donne lieu à de nombreux abandons.

**Un animal de compagnie n'est pas un cadeau de Noël,
on ne le répètera jamais assez.**

Chaque année, ce sont près de 60.000 chiens et chats qui sont abandonnés sur le bord de la route, aux abords des refuges ou sur des lieux de passage.

Un chaton, un chiot, c'est mignon. Au quotidien, ça ne mange pas de pain, c'est même plutôt agréable d'avoir une petite boule de poils qui attend sagement à la maison. Mais quand vient la période des congés, le compagnon bien-aimé devient vite encombrant : personne chez qui le placer, pension trop onéreuse, location de rêve qui n'accepte pas les animaux... Un casse-tête qui pousse certains propriétaires à lâchement abandonner leur ami à quatre pattes.

Je ne suis pas un jouet.

Je ne suis pas jetable après la période des Fêtes.

Je ne suis pas un cadeau de Noël.



Je suis une responsabilité qui durera entre 15 et 20 années.



Je suis de la famille.

S'ils ont de la chance, ces animaux sont repérés, recueillis et nourris par une association ou un refuge. S'ils ont moins de chance, ils errent et finissent par être victimes de la faim, de personnes malveillantes ou d'accidents de la circulation.

Adopter, un acte généreux et réfléchi !

Le saviez-vous ? L'abandon est puni par la loi en raison de l'article 521-1 du code pénal. Le maître qui abandonne risque jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30.000 euros d'amende.

Etat Civil

Naissance

Anaël CHARTRAIN né le 4 novembre 2021

Toutes nos félicitations aux parents !



Mariage



Laura FEVBRET et Mathieu LARAND
le 13 novembre 2021

Toutes nos félicitations !

Décès

Micheline VILAIN le 11 novembre 2021 à 91 ans
Madeleine MARCHETTO le 19 novembre 2021 à 88 ans

Nos pensées accompagnent leurs familles.



Comité de Jumelage

A Roche-lez-Beaupré, les cours d'italien ont recommencé depuis le 5 octobre 2021 avec 3 groupes.

3 niveaux sont ouverts :

- Le mercredi : - Débutants de 15h30 à 16h45
- Faux débutants de 14h à 15h15
Le jeudi : - Les confirmés de 19h30 à 20h45



Des places sont encore disponibles, rejoignez-nous !

Tarif : adhésion au Comité de Jumelage 10 € + 40 € le trimestre.

Contact : ecupillard@orange.fr / Tél : 06.79.22.71.67



Comme chaque année, le Comité de Jumelage organise son repas dansant de janvier ! Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre soirée du samedi 29 janvier 2022 !

AJBE

NOUVEAU - Stage self-défense :

Le club met en place un programme Self Défense sous un nouveau format : 3 stages de 3h chacun suivi d'un moment de convivialité.

Ces stages seront menés par Martin Contini (ceinture noire 2ème dan, responsable régional/jujitsu et formateur self-défense) accompagné de Robin Boucard (coach à l'AJBE, ceinture noire 3ème dan judo, diplômé d'état judo/jujitsu et self-défense).

Objectifs : Développer la confiance en soi, comprendre la loi sur la légitime défense, gérer son stress et son adaptabilité en situation de stress, préparer chacun physiquement à faire face à une situation d'agression.

Ces stages, adaptés aux débutants, se dérouleront à partir du 1er trimestre 2022. Aucune préparation ou condition physique spécifique n'est nécessaire.



Les dates précises, tarifs et détails organisationnels seront communiqués prochainement.

Vous seriez intéressés ? Contactez-nous au 06 98 03 56 13 ou par mail ajbesanconest@gmail.com pour que nous puissions vous transmettre les informations en temps voulu.

Stage octobre :

Le stage des vacances de la Toussaint a réuni pendant une semaine plus de 50 jeunes adhérents sur les tapis. Après-midi Halloween puis Laser Game, journée au Judo club Valdahon (animé par Alexis Chaudière) ainsi qu'un programme judo technique animé par Robin Boucard ont ponctué ce stage.

Résultat tournoi :

Pour le premier tournoi de la saison organisé à Saint-claude, l'AJBE était représentée par 4 jeunes judokas.

Arthur Milani obtient l'or, Raphaël Gamet le bronze, Idris Mahi-Tani et Ilyes Hakkar la 5ème place.

Examens Ceinture noire :

Pauline Javaux et Yeliz Bahadur, ceinture marron à l'AJBE, valident leur deux premiers examens pour accéder à la ceinture noire !

Félicitations à elles !

Suite à l'obtention de leurs UV Kata et UV technique, il leur faudra marquer 100 points en compétition (soit environ 10 combats victorieux) pour accéder au fameux graal.



Erratum :

Une erreur s'est glissée au niveau des horaires sur le précédent numéro.

Les horaires pour le Taïso (fitness japonais) sont les suivants :

Roche-Lez-Beaupré (dojo du SIVU) :

Lundi de 19h00 à 20h00 / Samedi de 11h00 à 12h00.

Amagney (salle des fêtes) :

Jeudi de 19h30 à 20h30.

L'AJBE propose du judo (enfant / ado-adultes), Taïso, self-défense et du Jujitsu fighting une semaine sur deux.

Pour toutes informations, contactez-nous :

Téléphone : Bureau : 06 89 16 89 58 / Enseignant : 06 98 03 56 13

Mail : ajbesanconest@gmail.com

Facebook : AJBE

Sur place pendant les heures de cours :

Amagney : Salle des fêtes.

Roche-Lez-Beaupré : DOJO du SIVU, chemin au-dessus des Roches.

Après presque deux années difficiles pour les associations de sport de combat, les jeunes judokas de l'AJBE, club de judo de Roche-Lez-Beaupré, ont pu faire leur retour sur les tatamis lors du tournoi organisé par le Judo club Nancray. L'entraîneur Robin Boucard peut être fier de ses sportifs puisque sur les 19 combattants engagés, 18 sont montés sur le podium.

Ces résultats exceptionnels sont le fruit d'un travail sans relâche mené durant ces deux années de crise sanitaire. Les entraînements se sont poursuivis en visio, puis en extérieur avec parfois des conditions météo difficiles.

Cette moisson de médailles récompense aujourd'hui nos jeunes athlètes pour leurs efforts et implication continus.



Félicitations à eux et un grand merci à Tiffany, coach du jour, ainsi qu'aux organisateurs de cette rencontre qui nous ont permis de se retrouver sur les tatamis.

Résultats : 9 médailles d'or, 6 médailles d'argent, 3 médailles de bronze. Le club se classe à une 3ème place par équipe sur une trentaine de clubs participants.

La Croix Verte

L'association la Croix Verte continue à récupérer les bouchons plastique et surtout de liège. Elle poursuit son opération pour les plantations d'arbres fruitiers anciens par la création de vergers de sauvegarde, de haies et de grands arbres dans les communes de Roche-lez-Beaupré et Novillars.

Elle lance en ce mois de décembre son **Opération Economie d'eau au jardin**. Depuis un an, la Croix verte a pu fournir 338 différents OYAS pour une valeur de 4660 euros.

Il existe deux types d'OYAS :

Les OYAS à planter

Ils servent pour les pots de fleurs et les jardinières de différents volumes. D'une capacité de 0,3 L ou 1,5 L en terre cuite, en couleurs ou décorés.

Les OYAS à enterrer

Ils servent pour les jardinières et pour le jardin. D'une capacité de 0,3 L - 1,5 L - 5 L en terre cuite. Celle de 10 L n'est plus fournie.

Au lieu d'arroser toute une surface, il suffit de remplir les Oyas qui vont diffuser doucement l'eau, de pluie de préférence. Les plantes et légumes à racines sont disposés autour et vont ainsi capter l'eau dont elles ont besoin. Grâce aux commandes regroupées nous avons pu obtenir un prix pour chaque type d'Oyas, livraison comprise.

La livraison de la quatrième commande devrait arriver pour mars ou avril.

Les OYAS en couleurs ou décorés peuvent servir de cadeaux originaux, pourquoi pas pour Noël 2022 !!!

L'association possède à son local un exemplaire de chaque OYAS. Nous pouvons vous communiquer un catalogue à votre adresse mail si besoin.

Pour tous renseignements Philippe GUY philippe.guy18@wanadoo.fr ou 03 81 55 67 05 – N'hésitez pas de laisser un message, Philippe vous rappellera si besoin !



Bibliothèque

La bibliothèque accueille de nouveau les classes de maternelle, de primaire et les résidents du SDH (Solidarité Doubs Handicap) de Novillars.



Après avoir rendu les livres empruntés lors de leur dernière visite, puis fait leur choix, les élèves profitent d'un temps de lecture et de découverte des ouvrages de la bibliothèque.

Classe de Mme Elion - 6 Novembre 2021

| | Horaires | Pour plus d'informations |
|---|-------------------------------------|---------------------------------|
| Atelier ludique « Jouons avec les mots » | Lundi 6 Décembre de 14h à 15h30. | catherinegerin_rondeau@yahoo.fr |
| Club Lecture Adulte | Jeudi 9 Décembre De 16h à 17h30 | annie.david26@orange.fr |

EXPOSITION DIDIE l'animaliste jusqu'au 18 décembre 2021

EXPOSITION
Françoise DENTU VERDET
du 3 Janvier et jusqu'au 28 Février 2022



« J'invite le spectateur à communier avec les éléments que sont la terre, l'eau, l'air, le feu, afin d'ouvrir une porte sur sa liberté imaginaire. Je m'engage corps et âme dans chaque réalisation. Chacun interprète à sa façon. Je veux donner une lecture différente à chaque visiteur, afin qu'il se sente partenaire de l'œuvre née de mes mains. »

NOUVEAUTES : De nouveaux ouvrages ont été achetés courant novembre. Parmi eux, les prix Renaudot, Goncourt, Fémina 2021...

La liste complète des nouveautés peut être consultée sur :

bibliothequeroche.overblog.com

Histoire de Roche

Histoire de la salle des Frères Lumière et de la Société Civile (suite)

Par Philippe Coutin

La Nouvelle Société Civile de Roche-lez-Beaupré

A la Libération, il ne reste plus que deux membres de la "Société civile de Roche-lez-Beaupré" : Melle Charlotte Perruche de Velna et Charles Monnot. Une nouvelle entité juridique est alors créée sous le nom de "Nouvelle Société civile de Roche-lez-Beaupré" dont les statuts sont enregistrés le 24 octobre 1948.

Elle est constituée par les apports de la "Société civile de Roche-lez-Beaupré" et ceux de Pierre Charon, héritier de Mme Coquillot-Monnot, Paul Bonzon, Lucien Monnot, Paul Piquard.

Jeanne-Françoise Monnot, dite Freluche, (1865-1944) était receveuse de la poste en 1911, lorsque celle-ci était hébergée dans la maison Webel, au 8, rue d'Arcier. En face demeurait Jean-Baptiste-Charles Coquillot (1869-1936), propriétaire-fermier aisé, célibataire, qui convola avec Freluche le 25 avril 1913. Devenue veuve, elle se retrouva à la tête de deux maisons et de nombreuses parcelles de champs et prés, mais sans descendance. C'est pourquoi, par son testament du 14 juillet 1944, elle légua tous ses biens immobiliers à Pierre Charon, sous-directeur au ministère de la Guerre demeurant à Paris, qui les apporta à la Nouvelle Société Civile en 1948.

Le capital social de la Nouvelle Société Civile était ainsi constitué :

-immeuble comprenant un bâtiment (à usage de salles de spectacles et de réunion, hangar), cour, jardin, verger apportés par la Société civile (Charlotte Perruche de Velna et Charles Monnot), le tout évalué à 50000 francs ;

La Maison des Jeunes il y a quelques décennies...

-immeubles apportés par Pierre Charon consistant en :

*une maison d'habitation de 8 pièces avec cave, greniers, jardin, verger (actuel 9, rue d'Arcier) ;

*une maison d'habitation et d'exploitation avec jardin, verger et dépendances (actuel 7, rue d'Arcier) ;

*96 parcelles de terrain situées aux quatre coins du village en nature de labour, prés, vergers et friches pour une surface totale de 11 ha 11 a, le tout estimé à 620000 francs.

-numéraire de 30000 francs apportés par Paul Bonzon (10000 F), Lucien Monnot (10000 F) et Paul Piquard (10000 F).

Ce capital social de 700000 francs est divisé en 350 parts d'intérêts de 2000 francs répartis ainsi : 25 parts à la Société civile ; 310 parts à Pierre Charon ; 5 parts à Paul Bonzon ; 5 parts à Lucien Monnot ; 5 parts à Paul Piquard.



A suivre ...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Nadine COILLOT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Martine HATT, Martine KABANTCHENKO, Pauline LIGIER

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr

www.roche-lez-beaupre.fr